

0230020X
ACADEMIE DE LIMOGES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE PIERRE BOURDAN
10 PLACE MOLIERE
23000 GUERET
Tel : 0555417000

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Découpage trimestriel frais scolaires 2021

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 37
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 28
Quorum : 15
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration
Convoqué le : 12/10/2020
Réuni le : 05/11/2020
Sous la présidence de : Eric Gougeaud
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve le découpage trimestriel des frais scolaires 2021.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Découpage trimestriel des frais scolaires 2021 approuvé par le conseil d'administration selon la pièce jointe en annexe, avec application aux forfaits suivants :

- Lycéens demi-pension 5 jours
- Lycéens demi-pension 4 jours (sauf mercredi)
- Lycéens pension 5 jours
- Étudiants demi-pension 5 jours
- Étudiants demi-pension 4 jours (sauf vendredi)
- Étudiants internat 5 jours.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0